

Étudier les arts plastiques au lycée Levavasseur





Travaille-t-on vraiment en études d'art ?

Contrairement aux idées reçues, le rythme dans les formations artistiques est intense. Il faut avoir une motivation suffisamment importante pour être prêt à fournir un travail personnel régulier et approfondi, demandant souvent des heures de travail à la maison en plus des cours. L'art est une discipline exigeante qui demande beaucoup de travail.

Les arts plastiques au Lycée LevassEUR sont actuellement enseignés dès la seconde en option (2 heures par semaine).

Le volume horaire de la spécialité est de 4h en Première et 6h en Terminale, ce qui représente un gros volume horaire.

Le programme:

Au programme il y aura des analyses d'œuvres et l'élève travaillera sa culture artistique. Il fera régulièrement des débats collectifs et pourra ainsi travailler son argumentation, son écoute et son sens critique.

Des ateliers de création et de conduite de projet seront également mis en place pour développer son travail individuel et collectif ainsi que sa capacité à intégrer et cohabiter avec la vision des autres.

L'option de seconde est ouverte aux élèves qui en font la demande au moment de leur inscription au lycée. La spécialité est ouverte aux élèves qui choisissent de poursuivre en spécialité à la fin de la seconde avec option et également aux élèves qui le souhaitent sans avoir suivi l'option en seconde (cependant il est recommandé de s'inscrire dès la seconde si possible).

L'apprentissage et la pratique de techniques artistiques diverses : dessin, peinture, volume, infographie, photographie, vidéo...s'accompagne de la recherche d'une démarche personnelle. Les séances de réalisation en atelier sont complétées et enrichies par des cours de culture artistique (histoire de l'art et actualité artistique) et des visites (virtuelles ou réelles) de musées, d'expositions, de centres d'art .

L'évaluation de l'enseignement

Si l'élève choisit d'abandonner la spécialité en fin de Première, elle sera évaluée par le Contrôle Continu.

Si l'élève la continue en Terminale il sera évalué par une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'épreuve écrite dure 3h30 et est composée de 2 parties. La première partie est une analyse d'un corpus de 3 à 5 œuvres ainsi qu'une réflexion sur certains aspects de la création artistique (12 points).

Pour la seconde partie (8 points), l'élève choisit entre 2 sujets. Le sujet A est un commentaire critique d'un document sur l'art. Le sujet B est une note d'intention pour un projet d'exposition.

L'épreuve orale dure 30 minutes. L'élève commence par disposer ses œuvres dans la salle. Si certains éléments ne peuvent pas être déplacés, il peut en diffuser les captations. Pendant 10 minutes maximum, l'élève va présenter son projet. Les 20 minutes restantes sont réservées à l'entretien avec le jury. Au maximum 15 jours après l'épreuve, le document de synthèse est transmis au jury.

Coefficients:

Spé. Arts	Écrit	3h30	16
	Oral	30mn	

Où mènent les études d'art ?

Les élèves qui choisissent l'option et/ou la spécialité arts plastiques ne font pas forcément des études d'art après leur bac.

Le choix d'étudier l'art rend certainement leur profil plus singulier et attractif au moment de la sélection vers de nombreuses filières et/ou métiers.

Par exemple un certain nombre d'anciens élèves ayant étudié les arts plastiques ont fait des études de sciences politiques (la culture artistique est toujours très appréciée au moment des oraux de sélection des concours, notamment celui de Sciences-Po), de droit, d'histoire, de littérature, de psychologie, de langues (de nombreux anciens élèves en études de langues témoignent de l'apport important dans leur parcours des connaissances acquises en histoire de l'art et des méthodes d'analyse d'oeuvres d'art apprises notamment en spécialité arts plastiques). Un certain nombre d'anciens élèves sont aussi devenu(e)s journalistes le choix de la spécialité arts plastiques au lycée permet en effet de développer une culture générale très approfondie, une excellente capacité d'analyse des images, et la maîtrise d'une expression écrite et orale.

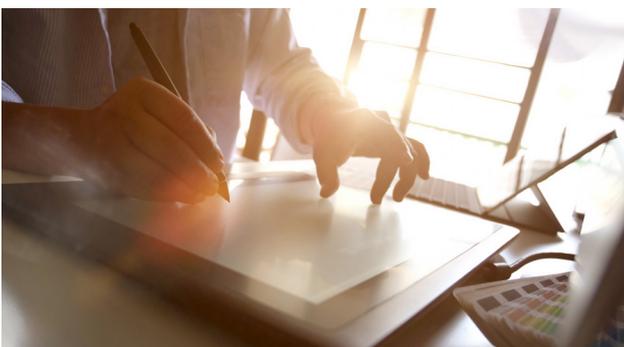
Quels sont les choix possibles pour les élèves qui poursuivent des études d'art après leur bac ?



De très nombreux élèves ayant choisi la spécialité arts plastiques se dirigent vers des études d'art après leur bac. Beaucoup sont aujourd'hui designers, architectes, travaillent dans la mode, le cinéma d'animation ou les jeux vidéos, sont créateurs-artisans (après un diplôme des métiers d'art anciennement appelé DMA et désormais appelé DNMADE).



Pour les élèves souhaitant faire des études d'art après le bac, la spécialité L arts plastiques (1ère et terminale) leur permet de s'y préparer efficacement en constituant un dossier de travaux personnels (appelé également portfolio ou book) et en leur permettant l'acquisition d'une culture artistique ouverte et approfondie, qualité essentielle au moment des concours d'entrée dans les écoles d'art.



Certains élèves de spécialité arts plastiques peuvent aussi être sélectionnés dès la terminale pour accéder au programme Egalité des chances en école de design et d'art, comportant un stage préparatoire et une aide financière aux concours d'entrée des grandes écoles publiques d'art et de design (ENSAD, ENSCI, Beaux-Arts, **Ecole du Louvre...**).

En passant par une prépa, il est possible d'accéder, à certaines écoles très prestigieuses dont le concours est extrêmement sélectif : L' ENSCI (Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle), l'ENSAD (Ecole Nationale



l'ENSAD (Ecole Nationale Supérieure des arts Décoratifs),
l'ENSA (école d'architecture) ou encore aux Beaux Arts...

Enfin, il y a la possibilité d'intégrer des écoles d'arts appli-
qués. Parmi les plus prestigieuses vous avez :
Duperré, Olivier de Serres et Estienne

